

Paris,
le lundi 8 décembre 2014

Émetteur : Elise Demorise Tél. : 01.45.38.82.79 @mail : edemorise@ucanss.fr
Sylvain Coulaud pour le Crafep de Lyon : Tél. : 04.78.79.46.63 @mail : s.coulaud@crafep.fr

Objet : Examens de Techniciens - Attestation nationale de réussite Technicien d'Agence Comptable (TAC) - année 2015

Madame, Monsieur le Directeur,
Madame, Monsieur l'Agent comptable,
Madame, Monsieur le Médecin conseil régional,

Dans le cadre des travaux de réingénierie du dispositif de Technicien d'Agence Comptable (TAC) tronc commun et pour faire suite à la lettre d'information n° LI 0501 du 16 juin 2014, je vous informe que **pour obtenir l'attestation nationale de réussite au dispositif de Technicien d'Agence Comptable (TAC), les stagiaires devront avoir suivi avec succès PASS, le tronc commun ainsi que la spécificité de branche.**

Pour rappel, la formation TAC tronc commun rénovée sera déployée en mars 2015 avec un nouvel examen du tronc commun en juin 2015. L'examen relatif à la spécificité aura lieu en décembre 2015.

Pour toute information complémentaire, je vous invite à contacter Monsieur Sylvain Coulaud du Crafep de Lyon, pilote de ce dispositif.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur l'Agent comptable, Madame, Monsieur le Médecin conseil régional, l'expression de ma considération distinguée.



Didier Malric
Directeur